****

**Notice de sélection pour Consultant Individuel**

Consultant international pour l’élaboration de la cartographie nationale des ressources énergétiques mobilisables ainsi que le développement des orientations politiques et outils de planification pour la promotion des énergies nouvelles & renouvelables et l’efficacité énergétique en RDC

**IC/CIDD /248/2013**

Date: 11 Décembre 2013

**Pays :** République Démocratique du Congo – RDC

**Intitulé de la mission** **: Consultant international pour l’élaboration de la cartographie nationale des ressources énergétiques mobilisables ainsi que le développement des orientations politiques et outils de planification pour la promotion des énergies nouvelles & renouvelables et l’efficacité énergétique en RDC**

**Durée de la mission** 37 Jours calendaires

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financières) dûment signées à l’adresse e-mail[ic.soumission.cd@undp.org](mailto:ic.soumission.cd@undp.org) avec mention de la référence et intitulé du dossier**. Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **24 Décembre 2013** à 15h00 GMT+1. N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:stephane.lombela@undp.org) pour toute information complémentaire au plus tard le **20 Novembre 2013.**

**Contexte:**

L'accès à l'énergie et l'électricité en particulier est reconnue comme une condition préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

En République démocratique du Congo (RDC), on estime qu'en 2011, environ 9% seulement de la population avait accès à l'électricité dans tout le pays. Cette moyenne masque des disparités importantes entre les milieux urbains (35 %) et les milieux ruraux (1%). La population dépend de ​​l'utilisation traditionnelle de la biomasse pour satisfaire la majeure partie de ses besoins énergétiques. La biomasse traditionnelle représente plus de 90 % de la consommation finale d'énergie en RDC.

Et pourtant, le pays est doté d'une grande variété de ressources énergétiques renouvelables qui pourraient être développées et valorisées pour fournir à la population des services énergétiques abordables, fiables et propres. De nombreux obstacles freinent le développement des énergies nouvelles et renouvelables en RDC. Ces obstacles ont déjà fait l’objet d’analyse dans différentes études, en particulier la récente « étude d’évaluation et d’analyse rapides des gaps et feuille de route devant guider l’engagement de la RDC dans l’initiative énergie durable pour tous » et sont résumés en 4 points  principaux:

* Une faible capacité de financement (privé et public) au niveau national et une forte dépendance au financement extérieur ;
* Très faible implication du secteur privé dans le secteur de l’électricité
* Retard technologiques énormes en matière de maitrise de l’énergie et de valorisation des sources nouvelles et renouvelables d’énergie ainsi qu’un faible du transfert de technologie et savoir-faire ;
* La pauvreté sévère de la plupart des utilisateurs d'énergie pour lesquels seules les technologies énergétiques moins chères sont abordables notamment dans les zones rurales.

Pour surmonter ces obstacles, l’étude suggère de mettre en place une stratégie nationale articulée autour de 3 objectifs principaux et 11 objectifs spécifiques ainsi que la formulation et la mise en œuvre de 6 programmes principaux. Le Gouvernement a endossé cette stratégie et entend déployer sa mise en œuvre très rapidement.

De par ses ambitions, le Gouvernement a déjà pris un certain nombre de mesures pour endiguer les principaux obstacles au développement du secteur des énergies renouvelables en RDC. Ces mesures se rapportent sur :

* L’identification, avec l’appui du PNUD, des sites pouvant potentiellement accueillir des micro/ mini-centrales -hydroélectriques. Cette identification est déjà réalisée pour six provinces et le sera pour l’ensemble du pays d’ici à la fin de 2013.
* Le lancement (processus en cours) des études de faisabilité de quelques 60 sites à fort potentiel pour le développement de la micro-hydroélectrique. Ces études de faisabilité devraient donner naissance à des projets exécutables avec, probablement une forte participation du secteur privé.
* le lancement de l’initiative « 100 villages modernes » visant entre autres l'électrification de 100 villages via des sources d'énergie propres, différentes de centrales micro-hydroélectriques.

En termes de politiques et des outils, une nouvelle loi-cadre sur l'électricité vient d’être adoptée par les organes délibérants (Parlement, Sénat). Cette loi innove en prônant la création d'une agence nationale d'électrification rurale en charge de coordonner la planification et la mise en œuvre d'un programme d'électrification rurale tout en ouvrant davantage le marché aux interventions du secteur privé. Par ailleurs, une première version de la loi sur les énergies renouvelables a été rédigée. Mais elle souffre encore d’insuffisances en termes d’orientations politiques et d’outils de référence pour son opérationnalisation. C’est pour répondre à cette insuffisance que se justifie la présente mission qui devra déboucher sur l’élaboration d’orientations politiques et la mise en place d’outils concrets de la promotion des énergies nouvelles et renouvelables et de l’efficacité énergétique.

Cette étude est financée conjointement par le PNUD et la SNV, Organisation Néerlandaise de Développement[[1]](#footnote-1), qui entendent développer une relation de partenariat dans l’appui au Gouvernement de la RDC pour le développement des énergies nouvelles et renouvelables ainsi que la promotion de l’efficacité énergétique.

**Objet de la mission et résultats attendus**

Sous la coordination du PNUD et avec l’appui de la SNV, le consultant international en collaboration étroite avec deux consultants nationaux, travaillera directement avec les Ministères de l’Energie (Ministères des Ressources hydrauliques et électricité, Ministère des hydrocarbures,), de l’environnement, conservation de la nature et tourisme (MECNT), de l’agriculture et du développement rural.

Le principal objectif de la consultance est triple :

1. partant des études provinciales sur les diagnostics énergétiques en cours de finalisation, disposer d’une cartographie ou ATLAS (par provinces et territoires) des ressources mobilisables en termes d’énergies nouvelles & renouvelables et d’efficacité énergétique ainsi que les zones et sites les plus prometteurs (compte tenu de divers paramètres socioéconomiques et environnementaux et des outils de planification identifiés au point iii)) .
2. mettre à la disposition du pays d’une somme d’expériences pertinentes sur les facteurs de succès dans le développement des énergies nouvelles et renouvelables et la promotion de l’efficacité énergétique ;

1. fournir une série de recommandations d’ordre pratique sur les orientations politiques et les outils de planification à mettre en place pour assurer le développement des technologies des énergies nouvelles et renouvelables de petite puissance, et en particulier visant l'amélioration de l’accès à l’énergie dans les zones rurales ciblées au point i).

Ces recommandations devront être formulées de la manière la plus pratique possible de façon à alimenter à la fois la finalisation du projet de loi sur les énergies renouvelables et la mise en place dès 2014, dans le cadre de l’initiative SE4ALL, des premiers programmes opérationnels. Ce travail sera réalisé en collaboration avec deux consultants nationaux (spécialisés respectivement sur les questions des énergies renouvelables et en cartographie et/ou infographie) qui travailleront pour la même période sous contrat SNV.

Les résultats attendus au terme de la mission sont les suivants :

1. **Une cartographie indicative des ressources énergétiques mobilisables en termes d’énergies nouvelles & renouvelables et d’efficacité énergétique est disponible et permet de répondre aux questions suivantes** :

* Quels sont les principales sources d’énergie mobilisées actuellement dans chacun des territoires (ruraux) de la RDC et quelles en sont les destinations finales?
* Quels sont les potentiels d’amélioration de l’efficacité énergétique et dans quelles zones ces potentiels les plus importants ?
* Quelles sont les énergies nouvelles et renouvelables qui peuvent améliorer l’accès à l’énergie dans chacun des territoires (ruraux) de la RDC (et quel est le mix le plus approprié pour chacun de ces territoires) ?
* Quelles sont les zones où le potentiel en micro/ mini hydroélectricité est le plus important et quels sont les sites les plus prometteurs?
* Quelles sont les zones où les écarts entre l’offre (toutes sources confondues) et la demande en énergie (tous secteurs confondus) sont les plus importants ?
* Quelles sont les zones ou sites à prioriser pour une intervention de promotion des énergies nouvelles et renouvelables et de promotion de l’efficacité énergétique (réponse à donner en utilisant les outils recommandés au résultat 3)

1. **Les meilleures pratiques dans d’autres pays sont communiquées et les facteurs de succès mis en évidence pour alimenter la stratégie nationale et les pratiques de la RDC en matière de promotion des énergies nouvelles & renouvelables ainsi que de l’efficacité énergétique.**

Ce résultat devrait permettre de répondre aux questions sommaires suivantes :

* Y a-t-il des exemples concrets de bonnes politiques et des outils de planification dans le monde qui pourraient être reproduits en RDC pour aider a développer les potentiels d’énergie renouvelable et d’efficacité énergétique identifiés au point 1?
* Quels sont ces politiques et outils dans les détails ?
* Pour les 3 principales politiques identifiés, quelles sont les réussites significatives et les inconvénients (basé sur l'expérience dans d'autres pays) et les principaux défis pour leur mise en œuvre en RDC?

1. **Les orientations politiques pour la promotion des énergies nouvelles et renouvelables sont formulées et les outils de planification de base développés.**

Ce résultat devrait permettre de lister des options politiques et outils de planification en matière énergétique pour la promotion des énergies nouvelles et renouvelables et l’efficacité énergétique.

Les questions suivantes sont prises en charge par ce résultat :

* Quels sont parmi les politiques et outils identifiés au point 2 ci-dessus, ceux qui pourraient être mis en œuvre en priorité en RDC ?
* Quel seraient l'impact de tels politiques et outils(en termes mesurables?)
* Quelles sont les conditions préalables à leur mise en œuvre en RDC? Quel serait le cout de mise en œuvre sur le long terme?

Très concrètement, à travers les résultats, les facteurs de succès pour la promotion des petites applications portant sur les énergies sont identités et partagés. Comme les politiques et outils font partie de ces facteurs, il s’agira donc de montrer comment ces facteurs ont servi dans certains pays de la région pour booster le développement des applications des énergies renouvelables et comment ils devraient être appliqués en RDC au regard du contexte-pays ?

**Les livrables**

Les livrables attendus sont les suivants :

* Un atlas cartographique des ressources énergétiques mobilisables se rapportant aux énergies nouvelles et renouvelables et à l’efficacité énergétique
* Un rapport concis résumant les principales conclusions en termes de politiques et d’outils, fournissant une série de recommandations de qualité sur les orientations politiques et outils opérationnels à mettre en œuvre, en versions draft et finale ;

**Déroulement de la mission**

La mission est appelée à se dérouler sur une période de 05 semaines (étalés entre janvier et février 2014) répartis comme suit :

* Travail à domicile de documentation sur le contexte général de la mission et cadrage opérationnel (4 jours);
* Mission de terrain en RD Congo (26 jours) y compris le temps de voyage ;
* Rédaction, à domicile, du rapport final de la mission (7 jours).

1. **Equipe de consultants**

Les consultants prépareront une méthodologie détaillée appuyée par un calendrier de travail qui montre comment les consultants comprennent la mission leur confiée, comment entendent-ils la mener, en étant le plus explicite possible, et comment comptent-ils s’organiser (avec un calendrier de travail qui met en évidence les étapes clés et les résultats). Cette méthodologie sera finalisée après différents échanges avec le comité de pilotage de l’étude.

1. **Comité de pilotage**

Il s’agit d’un comité d’orientation et de validation techniques des principaux résultats de l’étude. Ce comité sera composé des Ministères des Ressources Hydrauliques et électricité, de l’agriculture et du développement rural, de l’environnement, du PNUD, de la SNV, des représentants de la société civile et du secteur privé. D’autres entités pertinentes pourront rejoindre ce comité en cas de besoin.

Des réunions entre le comité de pilotage et les consultants sont prévues pour atteindre les objectifs suivants :

- Finalisation de la méthodologie

- Résumé des données avant la rédaction du rapport

- Révision de la première version du rapport

- Finalisations des présentations pour l’atelier de restitution

- Finalisation du rapport

1. **Comité élargi d’experts multisectoriels**

Il s’agit d’une plénière regroupant différentes catégories d’experts en provenance d’horizons divers (Ministères gouvernementaux et autres institutions publiques, secteur privé, société civile, bailleurs de fonds et organisations de développement) auprès de laquelle la restitution finale de l’étude sera faite. Cette plénière comprendra dans la mesure du possible un échantillon de représentants des provinces.

**Compétences requises, fonctions et responsabilités**

Les principales aptitudes et compétences exigées se résument comme suit :

* Leadership et aptitude à entreprendre ;
* Capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
* Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe, y compris dans des environnements complexes;  
  Expérience avérée dans les processus participatifs, et dans la facilitation du dialogue entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile ;
* Bonne aptitude à communiquer ;
* Maîtrise des enjeux, problématiques et défis liés au changement climatique et à l’énergie à l’échelle internationale, nationale et locale ;
* Compréhension du fonctionnement de l’administration du pays;
* Connaissance des procédures et valeurs essentielles des Nations Unies ;
* Solides compétences orales et écrites en communication.

Les fonctions et responsabilités pour chacun de membres de l’équipe se présentent comme suit :

L’expert international assumera les fonctions de chef de mission et sera en charge de la coordination de l’ensemble de l’étude. Il sera spécialement dédié à la collecte d’expériences et bonnes pratiques dans la promotion des énergies nouvelles et renouvelables (EnR), à l’identification des points forts sur lesquels de la RDC peut fonder sa politique et à la définition des orientations politiques ainsi que l’élaboration d’outils clés pour la prise de décision et la coordination d’interventions.

L’un des experts nationaux (en l’occurrence l’expert en systèmes énergétiques modernes) sera en charge de la capitalisation des études provinciales sur le diagnostic énergétique réalisé par province pour en tirer les informations clés devant alimenter l’ATLAS national en possibilités existantes pour le développement des EnR et de l’efficacité énergétique.

L’autre consultant national (en l’occurrence l’expert en cartographie et communication stratégique) sera en charge de la conception et l’élaboration des matériels cartographiques et autres outils de communication destinés à l’orientation de l’action politiques (prise de décision) et des investissements stratégiques dans le secteur des EnR et de l’efficacité énergétique en RDC.

|  |
| --- |
| **Qualifications requises** |
| * Master ou équivalent en ingénierie, en sciences sociales, sciences de la nature ou dans une discipline touchant directement à la problématique de développement. |
| * Minimum de 5 ans d’expérience professionnelle en matière de développement international, avec au moins 2 ans dans l’appui au dialogue de politique, ou l’appui institutionnel ; * Compréhension des enjeux et des processus sur les changements climatiques et sur les défis liés à la problématique énergétique ; * Compréhension des défis liés au développement des énergies modernes dans le contexte africains et plus particulièrement ceux liés au développement des énergies nouvelles et renouvelables ; * Avoir réalisé ou supervisé des études spécifiques sur les énergies nouvelles et renouvelables durant les cinq dernières années ; * Avoir 2 années de pratique en Afrique subsaharienne, une expérience en RDC  serait un atout ; * Disposer des bonnes bases les questions cartographiques et/ou de desing afin d’aider à produire des documents visuels très communicatifs ; * Avoir une bonne compréhension du contexte institutionnel de la RDC. |
| * Une maitrise parfaite du français est l’exigence principale ; * Une bonne connaissance de l’anglais écrit et parlé serait considérée comme un avantage. |

**Documents constitutifs de l’Offre**

Pour démontrer leurs qualifications, les consultants devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Document*** | ***Description*** | ***Forme*** |
|  |  |  |
| Note méthodologique pour l’exécution de la mission attendue | * Une note de motivation * la démarche ou approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission. | Pas de formulaire spécifique |
| Curriculum Vitae/P11 | Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence. | Formulaire [**P11 (SC& IC/annexe 4)**](http://www.cd.undp.org/hr/P11_SCs_%20IC.doc) - (Cliquer sur « P11 (SC&IC) » pour télécharger le document) |
| Diplômes | Envoyer les copies de vos diplômes |  |
| Tableau des coûts | Remplir le tableau | Annexe **«**[**Tableau des coûts**](http://www.cd.undp.org/hr/Tableau_des_Coûts.pdf) **(annexe 3) »**. (Cliquer sur « Tableau des coûts » pour télécharger le document) |

**La proposition financière**

Le consultant fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les éléments qui le composent à savoir les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours de prestation).

**Evaluation**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

Le marché sera attribué au Consultant ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).

1. *Les propositions techniques*

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Points** |
| *Niveau d’études* : Diplôme de Master au minimum ou équivalent en ingénierie en science sociale, science de la nature ou dans des disciplines connexes | 20 |
| * Minimum de 5 ans d’expérience professionnelle en matière de développement international, avec au moins 2 ans dans l’appui au dialogue de politique, ou l’appui institutionnel ; | 20 |
| * Solide expérience dans le domaine de la cartographie énergétique, la mobilisation et le développement politique des outils de planification pour la promotion de l’énergie nouvelle, renouvelable | 30 |
| * Avoir 2 années de pratique en Afrique subsaharienne, une expérience en RDC  serait un atout ; * Disposer des bonnes bases les questions cartographiques et/ou de dessin afin d’aider à produire des documents visuels très communicatifs ; | 30 |
| **Total  note technique** | **100** |

***Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 point ; cette note technique sera pondérée a 70%.***

1. *Les propositions financières*

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30***

**Le consultant avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

***N.B.***

Les consultants sont tenus de se renseigner sur les [**Conditions Générales des Contrats Individuels**](http://www.cd.undp.org/hr/Conditions_Générales_IC.pdf) **(annexe 2)**. (Cliquer sur « Conditions Générales des Contrats Individuels » pour télécharger le document)

**ANNEXES**

**Annexe 1 - Terme de Références de la mission**

**Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels :**

****

**Annexe 3 – Tableau des Coûts**

****

**Annexe 4 – P11 (SC & IC)**

****

1. [www.snvworld.org](http://www.snvworld.org) [↑](#footnote-ref-1)